



CBD



Convention sur la diversité biologique

ORGANE SUBSIDIAIRE CHARGÉ DE FOURNIR
DES AVIS SCIENTIFIQUES, TECHNIQUES ET
TECHNOLOGIQUES

Dix-septième réunion

Montréal, 14-18 octobre 2013

Point 6 de l'ordre du jour provisoire*

Distr.
GÉNÉRALE

UNEP/CBD/SBSTTA/17/5
23 août 2013

FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

RAPPORT D'ACTIVITÉ SUR LA PRÉPARATION DE LA QUATRIÈME ÉDITION DES PERSPECTIVES MONDIALES DE LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE

Note du Secrétaire exécutif

I. INTRODUCTION

1. Les Perspectives mondiales de la diversité biologique est la publication phare de la Convention. Elle offre une évaluation périodique de l'état et des tendances de la diversité biologique et des étapes entreprises par la communauté mondiale pour assurer la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique, ainsi que le partage équitable des avantages découlant de l'utilisation des ressources génétiques. La troisième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique a été publiée en 2010. Elle a conclu que l'objectif de 2010 pour la diversité biologique n'avait pas été atteint et a présenté le fondement de l'élaboration du Plan stratégique 2011-2020 pour la diversité biologique et les Objectifs d'Aichi relatifs à la diversité biologique.¹

2. La Conférence des Parties, à sa dixième réunion, a décidé que la quatrième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique présentera une évaluation de mi-parcours des progrès accomplis en vue de la réalisation des objectifs d'Aichi relatifs à la diversité biologique, dont une analyse de la contribution de l'application de la Convention et de son Plan stratégique à la réalisation des cibles 2015 des Objectifs du millénaire pour le développement (paragraphe 13 de la décision X/2).

3. L'Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques, à sa seizeième réunion a souligné que :

a) La quatrième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique devrait fournir une évaluation de mi-parcours des progrès accomplis en vue de la réalisation des Objectifs d'Aichi relatifs à la diversité biologique;

* UNEP/CBD/SBSTTA/17/1.

¹ <http://www.cbd.int/gbo/>.

/...

b) La quatrième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique devrait se pencher sur :

- i) Les politiques pouvant offrir une réponse effective en contribuant à la réalisation des Objectifs d'Aichi relatifs à la diversité biologique;
- ii) Le niveau de progrès accompli en vue de la réalisation des Objectifs d'Aichi relatifs à la diversité biologique (en tenant compte des engagements nationaux et des plans et objectifs adoptés par les Parties, et le niveau de mise en œuvre sur le terrain);
- iii) La contribution des Objectifs d'Aichi relatifs à la diversité biologique à la vision de 2050 du Plan stratégique 2011-2020 pour la diversité biologique;
- iv) La contribution des Objectifs d'Aichi relatifs à la diversité biologique aux Objectifs du millénaire pour le développement et leurs cibles de 2015;

c) La quatrième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique devrait être facile à comprendre et accessible à divers publics, et comportera plusieurs produits, dévoilés lors d'événements clés, en commençant par la douzième réunion de la Conférence des Parties. Le contenu sera fondé sur l'information offerte par diverses sources, dont l'information fournie par les Parties.

4. La Conférence des Parties, à sa onzième réunion, a pris note du rapport d'activité sur la préparation de la quatrième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique (UNEP/CBD/COP/11/27) et a souligné l'importance des rapports nationaux et du respect des dates de remise de ceux-ci aux fins de préparation de la quatrième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique (décision XI/3 C). La Conférence des Parties demande aussi au Secrétaire exécutif, dans cette même décision, d'entreprendre plusieurs activités de préparation de la quatrième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique.

5. La présente note porte sur les progrès accomplis dans le déroulement de ces activités. Un aperçu provisoire de la quatrième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique est joint en annexe.

II. AVANCÉES DANS LA MISE EN ŒUVRE DE LA DÉCISION XI/3

6. La Conférence des Parties, au paragraphe 6 de la décision XI/3 C, prie instamment les Parties et invite les autres gouvernements et les donateurs à offrir des contributions financières en temps opportun pour l'élaboration et la production de la quatrième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique, conformément au plan de travail et aux coûts estimatifs pour sa préparation contenus dans la note du Secrétaire exécutif sur les *Perspectives mondiales de la diversité biologique : Considérations pour la préparation de la quatrième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique* (UNEP/CBD/SBSTTA/16/3).

7. En conséquence, le Secrétaire exécutif a continué à assurer la liaison avec les Parties et autres afin de confirmer la contribution financière nécessaire à la poursuite du plan de préparation et de production de la quatrième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique, de même que ses produits accessoires, la présentation dans les différentes langues et les événements de lancement.

8. En plus des premiers engagements financiers de l'Union européenne, le Secrétariat a reçu des subventions de l'Allemagne, du Canada et du Japon, ainsi que des contributions en produits et services

des Pays-Bas (sous forme de soutien technique assuré par l'Agence d'évaluation environnementale des Pays-Bas) et des subventions de suivi de l'Union européenne et de la Suisse.²

9. Ces contributions ont permis au Secrétaire exécutif de donner suite à la préparation de la quatrième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique, comme prévu.

10. Au paragraphe 7 a) de la décision XI/3 C, la Conférence des Parties prie le Secrétaire exécutif de poursuivre sa collaboration avec d'autres conventions relatives à la diversité biologique et d'autres processus, y compris la Plateforme intergouvernementale sur la biodiversité et les services écosystémiques et d'autres organisations et partenaires concernés, et de les inciter à s'engager dans l'élaboration de la quatrième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique.

11. Le Plan stratégique 2011-2020 pour la diversité biologique est de plus en plus reconnu comme cadre de travail de la mise en œuvre des activités liées à la diversité biologique dépassant le mandat de la Convention. Voilà pourquoi le Secrétaire exécutif continue à communiquer avec les partenaires afin de solliciter leur collaboration et leur contribution à l'examen de mi-parcours du Plan stratégique 2011-2020 pour la diversité biologique.

12. Au paragraphe 7 b) de la décision XI/3 C, la Conférence des Parties prie le Secrétaire exécutif d'étudier, de concert avec le Secrétariat et la Plateforme intergouvernementale sur la biodiversité et les services écosystémiques, des options pour la préparation d'une évaluation mondiale de la biodiversité et des services écosystémiques (...), y compris ses répercussions pour les éditions futures des Perspectives mondiales de la diversité biologique.

13. En réponse à cette demande, le Secrétaire exécutif, dans sa note sur la contribution de la Convention au processus intersessions de la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES) (UNEP/CBD/SBSTTA/17/4), préparée à la suite des échanges avec le Secrétariat de l'IPBES, a discuté de la portée d'une future évaluation complète de la biodiversité et du choix du moment de cette évaluation, de sa pertinence par rapport au processus de préparation de la quatrième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique pour l'IPBES et des liens entre les futures éditions des Perspectives mondiales de la diversité biologique et l'IPBES, tout en soulignant les occasions de synergie et la nécessité d'éviter le dédoublement des efforts.

14. Au paragraphe 7 c) de sa décision XI/3, la Conférence des Parties prie le Secrétaire exécutif de suivre de près le plan de travail, la stratégie de communication et le plan financier pour l'élaboration de la quatrième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique, en consultation avec le Bureau de l'Organe subsidiaire chargé de donner des avis scientifiques, techniques et technologiques et le Groupe consultatif pour la quatrième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique.

15. Des rapports sur l'état d'avancement de la préparation de la quatrième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique ont été remis régulièrement au bureau de l'Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques. La deuxième réunion en personne du Groupe consultatif pour la quatrième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique aura lieu le 13 octobre 2013. De plus, les pages du site Web sur la quatrième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique (<http://www.cbd.int/en/gbo4>) ont été mises à jour régulièrement.

16. Au paragraphe 7 d) de la décision XI/3 C, la Conférence des Parties prie le Secrétaire exécutif de développer davantage la stratégie de communication pour la quatrième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique, en association avec les partenaires concernés.

² <http://www.cbd.int/en/gbo4/resource-requirements>

17. Le Secrétariat a entrepris l'élaboration du réseau de communication visant à appuyer le lancement de 2014, en réponse à cette demande. Des mesures ont été prises afin de communiquer le lancement dans les réseaux mondiaux de la Division de la communication et de l'information du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et de la Division de l'information du Secrétariat des Nations Unies.

18. De plus, du matériel d'information est en voie de développement afin d'appuyer le lancement :

a) Un communiqué de presse vidéo sur les Perspectives mondiales de la diversité biologique qui présentera les principaux messages du rapport ainsi que des images secondaires comprenant les entrevues et les schémas du rapport. Le communiqué de presse vidéo sera produit dans toutes les langues des Nations Unies et sera diffusé dans les réseaux de diffusion mondiaux et régionaux;

b) Une trousse d'information à l'intention des médias comprenant des fiches d'information sur les principales conclusions des Perspectives mondiales de la diversité biologique et autres faits à l'appui pour les médias. Cette trousse sera produite dans toutes les langues des Nations Unies et sera diffusée dans les réseaux de la Division de la communication et de l'information du PNUE et de la Division de l'information du Secrétariat des Nations Unies.

19. Il y a eu des échanges avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et autres afin de préparer des produits de communication ciblés pour les différents événements pertinents tels que le septième Forum mondial de l'eau (Daegu, Gyoengbuk, Corée, mars 2015) et le quatorzième Congrès forestier mondial (Durban, Afrique du Sud, septembre 2015).

20. Au paragraphe 7 e) de la décision XI/3 C), la Conférence des Parties prie le Secrétaire exécutif de fournir des orientations sur le type d'information que les Parties, les autres gouvernements et les organisations compétentes, y compris les communautés autochtones et locales, peuvent souhaiter fournir pour inclusion éventuelle dans la quatrième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique.

21. En réponse à cette demande, le Secrétaire exécutif a préparé une orientation sur les études de cas, les données, les indicateurs et l'information sur la mise en œuvre des stratégies et plans d'action nationaux pour la diversité biologique (SPANDB) qui conviendraient particulièrement à la quatrième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique et l'a publiée sur les pages Web de la quatrième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique.³

22. Au paragraphe 7 f) de la décision XI/3 C), la Conférence des Parties prie le Secrétaire exécutif d'utiliser des ateliers régionaux et infrarégionaux de renforcement de capacités organisés au titre de la Convention pour faciliter les apports et les contributions à l'élaboration de la quatrième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique.

23. En réponse à cette décision, le Secrétaire exécutif a :

a) Inclus la préparation de la quatrième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique et un débat sur les occasions de contribution des Parties et des partenaires à la quatrième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique en tant que point de l'ordre du jour de la série d'ateliers sur la préparation du cinquième rapport national (quatre ateliers ont été présentés à ce jour et un cinquième devrait avoir lieu avant la dix-septième réunion de l'Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques)⁴;

³ <http://www.cbd.int/gbo/gbo4/GBO-4-InformationNeeds.pdf>

⁴ Nairobi, Kenya, 28 janvier - 1^{er} février 2013; Yaoundé, Cameroun, 15 - 19 avril 2013; Incheon, République de Corée, 20 - 24 mai 2013; Nadi, Fidji, 22 - 26 juillet 2013; Gros-Islet, Sainte-Lucie, 16 - 20 septembre 2013

b) Organisé des sessions parallèles sur l'utilisation des scénarios d'évaluation et de planification des politiques en collaboration avec l'Agence d'évaluation environnementale des Pays-Bas, dans le cadre de trois ateliers régionaux sur la préparation du cinquième rapport national mentionné ci-dessus;

c) Discuté de l'examen des SPANDB et de leur rôle dans l'examen de mi-parcours du Plan stratégique 2011-2020 pour la diversité biologique jusqu'à la publication de la quatrième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique, lors d'ateliers régionaux sur l'actualisation des SPANDB;

d) Mis en évidence le rôle des indicateurs dans l'évaluation des progrès accomplis en vue de la réalisation des objectifs nationaux et leur contribution à l'examen de mi-parcours du Plan stratégique 2011-2020 pour la diversité biologique jusqu'à la publication de la quatrième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique, lors de la série d'ateliers régionaux sur les indicateurs organisés avec le PNUE;

e) Discuté des progrès accomplis dans la réalisation des différents Objectifs d'Aichi relatifs à la diversité biologique et des conséquences sur l'examen de mi-parcours du Plan stratégique 2011-2020 pour la diversité biologique jusqu'à la publication de la quatrième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique, lors d'autres ateliers thématiques sur divers sujets.

24. Un aperçu provisoire indicatif de la quatrième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique est joint à cette note. Ce projet de document présente l'état actuel de l'information et des idées sur le mode de présentation et la matière de la quatrième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique. Cet aperçu provisoire a pour but d'offrir une base de discussion et une orientation générale pour la suite de la préparation de la quatrième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique.

Annexe

Aperçu indicatif de la quatrième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique
Projet de document

Cet aperçu est indicatif de la structure et du contenu de la quatrième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique. Il doit être examiné de concert avec le plan de production de la quatrième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique (<http://www.cbd.int/doc/meetings/sbstta/sbstta-16/official/sbstta-16-03-fr.pdf>) et sa stratégie de communication (<http://www.cbd.int/doc/meetings/sbstta/sbstta-16/information/sbstta-16-inf-02-en.pdf>).⁵

Table des matières (1 page)**Avant-propos/message/préface (2 pages)**

Déclarations du Secrétaire général, du Directeur exécutif et du Secrétaire exécutif.

Sommaire analytique (5 pages)

Principaux messages des différentes parties sur le niveau d'avancement général de la réalisation des Objectifs d'Aichi relatifs à la diversité biologique, les perspectives de leur réalisation et les conséquences sur les progrès accomplis dans la réalisation de la vision du Plan stratégique et la contribution au développement durable.⁶

1. Introduction (10 pages)

- a) La diversité biologique et son importance pour le développement durable;
- b) Bref aperçu du Plan stratégique 2011-2020 pour la diversité biologique et des Objectifs d'Aichi relatifs à la diversité biologique, leurs différents éléments et leur raison d'être :
 - i) Préparé, en partie, à partir des conclusions de la troisième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique et des enseignements tirés de l'Objectif de 2010 pour la diversité biologique;
 - ii) Le Plan stratégique 2011-2020 pour la diversité biologique offre un cadre de travail général pour la diversité biologique. Celui-ci est important pour toutes les parties prenantes et il a une portée beaucoup plus large que le premier plan stratégique;
 - iii) Réunit une vision commune, une mission, des buts stratégiques et 20 objectifs ambitieux, mais réalisables;
 - iv) Constitue un cadre de travail souple pour la définition d'objectifs nationaux et régionaux et encourage l'application cohérente et efficace des trois objectifs de la Convention sur la diversité biologique.
- c) Perspectives mondiales de la diversité biologique :

⁵ Compte tenu qu'une part importante de l'information nécessaire à la préparation de la quatrième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique ne sera disponible qu'au cours des prochains mois, une certaine souplesse sera de mise lors de la préparation du rapport afin que toute l'information pertinente soit communiquée de la meilleure façon possible. Certains éléments de la partie ci-dessous pourraient changer ou être déplacés afin d'améliorer la fluidité du texte et/ou d'éviter les répétitions. Le nombre de pages mentionné est indicatif de la taille relative des parties. Ainsi, cet aperçu est indicatif de la portée générale et du contenu de la quatrième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique.

⁶ Ceux-ci serviraient de base pour une courte publication indépendante présentant les détails des principaux messages du rapport, conformément à la méthodologie appliquée pour la troisième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique.

- i) Offrir une évaluation de mi-parcours des progrès accomplis en vue de la mise en œuvre du Plan stratégique 2011-2020 pour la diversité biologique et des Objectifs d'Aichi relatifs à la diversité biologique;
 - ii) Aperçu des différents types d'information ayant servi à leur préparation;
 - iii) Aperçu des produits apparentés.⁷
- d) Introduction aux scénarios de la diversité biologique. Cette partie contiendra une introduction aux scénarios de la diversité biologique de 2020 à 2050.⁸

2. Progrès dans la réalisation des Objectifs d'Aichi relatifs à la diversité biologique (50 pages)

Cette partie constituera l'évaluation de mi-parcours de la mise en œuvre du Plan stratégique et alimentera les débats pour déterminer si la communauté mondiale est sur la bonne voie pour réaliser les Objectifs d'Aichi relatifs à la diversité biologique à l'échelle mondiale d'ici à 2020. Cette partie se penchera également sur les mesures nationales (p. ex., le nombre de pays ayant défini des objectifs nationaux, des exemples d'objectifs) qui mettent en contexte les progrès observés. Des études de cas fondées sur des données nationales seront utilisées, si possible. En particulier, les progrès réalisés pour les différents objectifs seront examinés à partir de l'information fournie par les Parties, les indicateurs précisés dans la décision XI/3 et l'information fournie par le Partenariat relatif aux indicateurs de biodiversité. L'information relevée dans la documentation publiée servira de complément à ces sources d'information.

L'information suivante sera fournie pour chaque Objectif d'Aichi, dans la mesure du possible et selon qu'il convient :

- a) État des progrès et changements observés depuis la troisième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique ou l'adoption du Plan stratégique (si possible). Cette évaluation sera fondée sur des indicateurs, s'ils existent;
- b) Exemples des engagements nationaux en rapport avec l'objectif;
- c) Mesures/étapes régionales/nationales d'importance adoptées;
- d) Perspectives de réaliser l'objectif d'ici à 2020, à partir des projections du taux de progrès actuel et des résultats des scénarios;⁹
- e) Évaluation de la contribution possible des progrès à la vision de 2050 du Plan stratégique;
- f) Lacunes dans les connaissances et niveau de confiance envers l'évaluation;
- g) Études de cas nationales/régionales;
- h) Engagements sectoriels dignes de mention, études de cas ou exemples, s'il y a lieu.

Un rapport d'avancement des cinq objectifs stratégiques sera également fourni.

- a) Pour la mission et la vision :

Sous forme de conclusion et d'introduction à la prochaine partie du texte, communiquant un message sur les conséquences des progrès accomplis à ce jour pour la mission et la vision du Plan stratégique 2011-2020 pour la diversité biologique.

⁷ Les différents types de produits proposés, par exemple un sommaire indépendant, des présentations, des rapports techniques, etc., varieront selon les sommes disponibles.

⁸ À partir des scénarios préparés par DIVERSITAS, le CMSC-PNUE, PBL-Pays-Bas, le centre des pêches de l'UBC et autres.

⁹ Selon les prévisions de l'avenir à court terme pour certains indicateurs ainsi que l'examen des scénarios entrepris par le regroupement de DIVERSITAS, le CMSC-PNUE, PBL-Pays-Bas, le centre des pêches de l'UBC et autres.

- b) Énoncé général sur l'état et les tendances de la diversité biologique et les pressions qu'elle subit.
- 3. Synthèse : Progrès dans la réalisation de la mission et de la vision du Plan stratégique 2011-2020 pour la diversité biologique et contribution au développement durable (10 pages)**

Cette partie a pour but de placer les Objectifs d'Aichi relatifs à la diversité biologique et les progrès en vue de leur réalisation dans le contexte de la vision cinquantenaire du Plan stratégique pour la diversité biologique. Il s'agit d'une partie tournée vers l'avenir qui servira de fondement pour les plans d'avenir et les étapes qui devront être prises jusqu'à 2020 et par la suite. En particulier, cette section abordera les questions suivantes à la lumière de l'information produite dans le cadre des travaux sur les scénarios :

- a) Quels sont les types de mesures à prendre pour réaliser les 20 Objectifs d'Aichi relatifs à la diversité biologique, dans le contexte actuel?
- b) Comment la réalisation des Objectifs d'Aichi relatifs à la diversité biologique et les progrès accomplis en vue de leur réalisation nous préparent-ils à réaliser la vision de 2050 pour le Plan stratégique?
- c) De quelle manière la mise en œuvre du Plan stratégique et les progrès accomplis en vue de la réalisation des Objectifs d'Aichi relatifs à la diversité biologique contribuent-ils de façon plus générale aux cibles de 2015 des Objectifs du millénaire pour le développement et le développement durable?

4. Vers 2020 : Constat de la situation actuelle (10 pages)

- a) Quelles sont les raisons qui expliquent les faibles progrès réalisés pour certains objectifs?
- b) Quelles sont les mesures supplémentaires nécessaires pour assurer la réalisation des objectifs d'ici à 2020, compte tenu des progrès accomplis (illustrés dans la partie 2) et de la direction qui sera suivie (suggérée par les scénarios de la partie 3)?
- c) Quelles mesures doivent prendre les gouvernements et les autres parties prenantes pendant le reste de la décennie afin de réaliser tous les Objectifs d'Aichi d'ici à 2020 et la mission du Plan stratégique?
- d) Message sur la probabilité de réaliser les Objectifs d'Aichi relatifs à la diversité biologique si la trajectoire actuelle est maintenue.
- e) Position des progrès par rapport à la vision générale de 2050 pour le Plan stratégique.
- f) Message sur l'urgence d'agir et renvois aux parties précédentes du rapport. Comprend des messages sur les bienfaits de la biodiversité pour le bien-être humain et la raison économique motivant la conservation et l'utilisation durable.

Bibliographie (5 pages)

Remerciements (1 page)

Références photographiques (1 page)

Liste des tableaux, des encadrés et des figures¹⁰ (2 pages)-----

¹⁰ La quatrième édition des perspectives mondiales de la diversité biologique comprendra des zones texte et des « encadrés » pleine page contenant de l'information et des messages devant être communiqués, mais pas nécessairement liés au thème principal. Certains de ces éléments pourraient prendre la forme de zones texte sur la diversité biologique et la CDB, l'importance des SPANDB et de l'établissement d'objectifs nationaux, de l'information sur l'importance de la diversité biologique, les conclusions de Rio+20, les Objectifs du millénaire pour le développement et les objectifs de développement durable, le vingtième anniversaire des Conventions de Rio et les liens entre les différentes conventions.